



Commission de Suivi de Site MINAKEM BEUVRY PRODUCTION

Lieu : Sous-préfecture de Douai

Date : Le 16 mai 2017

Collège "Administrations de l'Etat"

Monsieur DESTOUCHES, Sous-préfet de Douai

Madame HAREMZA-SARRAZIN, Sous-préfecture de Douai

Madame CHEVALIER, DREAL

Madame LEFEBVRE, DDTM Douai Cambrai

Collège "Exploitant"

Monsieur JOUILLEROT, MINAKEM BEUVRY PRODUCTION, le Président de la CSS

Monsieur TOURBEZ, MINAKEM BEUVRY PRODUCTION

Collège "riverains"

Monsieur HOEFMAN, Association ABRIS

"Personnalités Qualifiées"

Monsieur FALEMPE, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI-HCD

ORDRE DU JOUR

I.	Introduction du Président de la CSS.....	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement MINAKEM BEUVRY PRODUCTION SAS pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques).....	3
III.	Questions et échanges	4

La séance est ouverte à 15 heures 20.

I. Introduction du Président de la CSS

Monsieur DESTOUCHES rappelle le rôle de la CSS, qui permet de faire le point dans plusieurs domaines sur les événements de l'année écoulée. Sa composition multipartite contribue grandement au partage transparent de l'information et à la qualité des échanges.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement MINAKEM BEUVRY PRODUCTION SAS pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)

Messieurs JOUILLEROT et TOURBEZ présentent le diaporama.

L'usine de Beuvry se situe en bordure du parc naturel régional Scarpe-Escaut. Elle occupe environ 4 hectares et fabrique des produits de chimie fine destinés à l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

Monsieur DESTOUCHES souligne l'importance de rester vigilant sur les aspects sûreté.

Monsieur JOUILLEROT assure que la sûreté reste un sujet préoccupant au sein du site, et que des communications régulières sont effectuées afin de maintenir la vigilance de tous. De plus, des actions ont été engagées pour améliorer le niveau de sécurité.

Accidentologie

Monsieur TOURBEZ indique que huit soins bénins ont été effectués sur le site. Un seul accident a nécessité un arrêt de travail. Le taux de fréquence des accidents est en constante diminution depuis 2011. L'encadrement met un point d'honneur à vérifier, comprendre, et résoudre les anomalies aussi rapidement que possible. Des actions sont également menées pour faire prendre conscience des dangers aux collaborateurs.

Formations de lutte contre l'incendie

Monsieur TOURBEZ souligne que tous les salariés du site sont capables de manipuler un extincteur. Les robinets d'incendie armés peuvent être utilisés par l'ensemble du personnel de production. Par ailleurs, tous ont bénéficié d'une formation initiale à la sécurité.

Maîtrise des procédés

Les procédés sont étudiés dans un laboratoire de sécurité dédié avant d'être mis en œuvre. Les déviations de procédés font l'objet d'études visant à les expliquer et les corriger.

Les entreprises extérieures doivent répondre à un questionnaire préalablement à l'établissement du plan de prévention. 103 plans ont été rédigés en 2016. L'intervention de ces entreprises est encadrée, et une visite d'inspection commune est effectuée. Le personnel est informé de l'intervention, qui fait ensuite l'objet d'un suivi. Aucun accident en 2016 n'est dû à une de ces entreprises. Le CHSCT est également informé.

Plans d'urgence

Le Plan d'Opération Interne (POI) a fait l'objet d'un exercice le 10 novembre 2016, sur un scénario de feu de solvants au niveau d'un réacteur dans l'atelier. Cet exercice a mis en évidence la discipline du personnel (102 personnes recensées en 20 minutes), la rapidité de la transmission du message d'alerte, et la bonne coordination avec les services de secours (SDIS, COI, DOI). Cependant, les communications entre le Point de Rassemblement des Victimes (PRV) et le Poste

de Commandement Exploitant (PCex) pourraient être améliorées, et les fiches-réflexes mieux utilisées. Il est nécessaire de mettre le plan à jour.

Monsieur DESTOUCHES souhaiterait que la présentation précise si les points négatifs relevés lors de l'exercice POI sont nouveaux ou récurrents.

Monsieur FALEMPE précise que le SDIS échange régulièrement avec l'entreprise pour améliorer la gestion de crise. Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) doit être mis à jour.

Monsieur DESTOUCHES insiste sur la nécessité de disposer d'un document opérationnel pour un établissement de ce type.

Impact environnemental

Monsieur TOURBEZ indique que la consommation d'eau reste inférieure aux limites fixées par arrêté préfectoral. La station d'épuration représente 30 % de la consommation d'énergie sur le site. Cependant, celle-ci a diminué de 5 % par rapport à 2015 et de 20 % par rapport à 2014.

Des actions ont été menées dans le but de sensibiliser les personnels au tri des déchets sur le site. Les phases aqueuses chargées en pollution sont traitées en station, tandis que les déchets organiques spéciaux sont incinérés par une entreprise extérieure.

Les mesures de bruit effectuées sont conformes aux niveaux admissibles.

Un riverain s'est plaint d'un bruit persistant dans son habitation. Après inspection, il s'agissait du refroidisseur d'eau de sortie de la STEP. Ce problème n'était pas lié au process de production. Une réunion d'information avec le conseil municipal de Beuvry-la-Forêt et l'association ABRIS sera organisée avant la fin de l'année pour échanger et informer sur l'activité du site et son impact.

Suite à l'incident de Lubrizol, un inventaire des substances toxiques et olfactives a été réalisé et transmis à la DREAL le 2 novembre 2016.

III. Questions et échanges

Monsieur DESTOUCHES salue l'exhaustivité de la présentation. Il souligne la culture de prévention des risques et de réduction de l'accidentologie, mise en place dans l'entreprise. Cependant, les plans d'intervention restent un sujet de vigilance. Lors de la précédente réunion du Comité de suivi du 23 mai 2016, la question de l'actualisation du PPI - datant de 2006 - avait déjà été soulevée. Il avait été précisé que MINAKEM attendait un retour de la Préfecture qui doit engager une mise à jour de ce plan afin de réaliser un exercice. Monsieur DESTOUCHES incite donc ses services à relancer rapidement le Cabinet du Préfet et le SIRACED-PC, à ce sujet. Par ailleurs, le POI actualisé en 2014 devait être révisé en 2017.

Monsieur TOURBEZ répond que le POI est effectivement en cours d'actualisation.

La séance est levée à 16 heures 30.

Le Président de la CSS



Frédéric JOUILLEROT